

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre octobre, à dix-huit heures trente.
Le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Michelle TORRÈS, sous la présidence de Madame Nathalie FONTAINE, Présidente.
Date de la convocation : 16 octobre 2024

En exercice	8
Présents	8
Votants	8
Exprimés	8
Pour	8
Contre	0

PRÉSENTS : Nathalie FONTAINE, Thierry LACHAISE, Philippe MAZIÈRE, Catherine CASIMIR, Charlotte GUÉRET, Cécile LAGRANGE, Gabrielle LAVILLARD, Mathieu MEYZE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Catherine CASIMIR

Objet : BUDGET ANNEXE SIEPEA ÉNERGIE – DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,
Vu le Budget du Syndicat,

La Présidente propose au comité syndical d'autoriser la Décision Modificative suivante pour l'exercice 2024 :

SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉPENSES				
Chapitre	Article	Libellé	+	-
041	2315	Installation matériel et outillage technique	3 201,27 €	0,00 €
23	238	Avances	0,00 €	3 201,27 €
TOTAL			3 201,27 €	3 201,27 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES				
Chapitre	Article	Libellé	+	-
041	238	Avances	3 201,27 €	0,00 €
13	1318	Subventions autres	0,00 €	3 201,27 €
TOTAL			3 201,27 €	3 201,27 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical :

- **Article unique** : Autorise la Décision Modificative n° 1 proposée par Madame la Présidente.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le : 25 OCT. 2024 Publication ou Notification le : 25 OCT. 2024	POUR EXTRAIT CONFORME Saint-Gence, le 25 octobre 2024 La Présidente Nathalie FONTAINE  
---	---